

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 13 (1989)

Artikel: Le conte du "Rouge-Poulet" : peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso?
Autor: Lovis, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le conte du « Rouge-Poulet »

PEUT-IL Y AVOIR UN LIEN ENTRE LA LITTÉRATURE ORALE DU JURA ET CELLE DU BURKINA FASO?

L'origine de cet article est lié à ce que l'on nomme communément hasard, cette cause fictive d'événements constitués de deux parts : la première étant l'attention avec laquelle chacun scrute toute chose, la seconde l'ensemble des impondérables de l'existence. En cette histoire, la volonté des uns et des autres a pu intervenir dans l'évolution des faits fortuits qui ont permis qu'un récit africain me parvienne, mais il n'en reste pas moins vrai qu'une part de chance demeure.

L'histoire de la découverte de deux versions du « Rouge-Poulet » spatialement fort éloignées établit un singulier rapprochement entre les recherches accomplies à Ocourt (Jura suisse), vers 1900, par Jules Surdez et la transcription, en 1989, d'un récit africain par une écolière vivant dans la brousse ; et ce lien mérite un brin de présentation car l'auteur de ces lignes est sans doute à l'origine de cet événement inattendu. Voici comment.

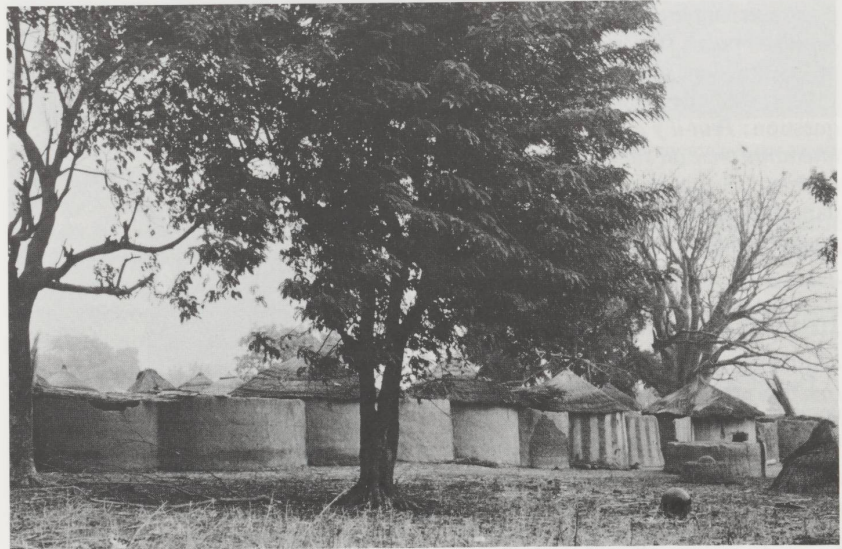
Au lendemain de Noël 1988, je me suis rendu à Zoaga, un village de la province du Boulgou, au Burkina Faso, à une quinzaine de kilomètres de Zabré, le chef-lieu de cette région proche du Ghana. Cette visite, liée aux festivités du jumelage solidaire entre la communauté africaine précitée et la commune de Rossemaison, avait été précédée de contacts pris par M. Willy Randin, directeur de *Nouvelle Planète*, une organisation suisse d'entraide internationale, et d'un échange scolaire entre mes élèves et ceux

de M. Sylvestre Gouba, directeur de l'école de Zoaga.¹ C'est précisément dans le cadre de la correspondance échangée en mars 1989 que se situe la réception du texte africain présenté ci-après.

Un conte intitulé « Le poussin cause de troubles » fut envoyé par Véronique Ouaré, de Zoaga, à Monique Emmenegger, son amie de Rossemaison, élève de ma classe. Agée de 15 ans, elle décrivait ainsi son milieu familial dans le message d'accompagnement du récit expédié le 1^{er} mars 1989 :

Mon père s'appelle Ouaré Michel et il est cultivateur. Mon frère Michel est pharmacien.² Mes sœurs s'appellent Odette et Pauline. Pendant la saison sèche, mon père élève des moutons, des chèvres et de la volaille. Ma mère fabrique du savon pour « Pag-la-Yiri », l'association des femmes de Zoaga.³

A réception du message de Véronique Ouaré, lorsque sa correspondante Monique Emmenegger lut le conte à la classe, il me sembla reconnaître le canevas du récit. Durant un certain temps, cette ressemblance probable bouscula ma mé-



A Zoaga, la concession du chef coutumier, M. Ouaré Louga.

moire car, hélas, tous les thèmes traités dans le bon millier de « vieilles histoires » jurassiennes transmis par Jules Surdez ne sont pas répertoriés sur papier ou confiés à un ordinateur. Cependant, un matin, je finis par me dire :

— *N'aurait-il pas une certaine parenté avec le « Rouge-Poulet » ?*

A partir de là, le problème était résolu. Retrouver le texte original fut chose aisée car je l'avais intégré à un manuscrit toujours inédit faute d'éditeur : « Récits du temps des veillées - La littérature orale patoise recueillie à Ocourt par Jules Surdez ». ⁴ Cette étude contient tous les repères concernant le contexte dans lequel *Le Rouge-Poulet* fut transcrit et je ne m'étendrai donc pas sur ce point. En revanche, avant de tenter de répondre à la question : *Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso ?*, il convient de préciser un peu dans quel cadre africain a été recueilli *Le poussin cause de troubles*.

Images de la vie à Zoaga

Durant mon séjour à Zoaga, à fin décembre 1988, je fus hébergé chez l'habitant et rien ne saurait remplacer pareille prise de contact avec l'Afrique.

Dès 5 heures, dans la courette bordant la case ou la « carrée », on entend la maîtresse de maison aller et venir furtivement. Elle ouvre la porte du petit pou-

lailler, libérant un coq qui s'égosillait depuis belle lurette et quelques poules suivies de poussins ; leur caquetage s'allie alors aux cris agaçants des pintades qui ne consentent à se taire qu'après avoir reçu un peu de grain. L'âne, qui a sans doute assez fait entendre sa puissante voix durant toute la nuit, s'est mis à brouter des herbes sèches en compagnie de deux ou trois paires de chevrettes au



Élégantes africaines qui, d'un bout de tissu, savent tirer costumes seyants et hautement colorés.

pelage tacheté. L'air est frais en cette saison (environ dix degrés) et les enfants sortent de la case en frissonnant, souvent nus pieds, un morceau de tissu coloré jeté sur les épaules ; ils ont passé la nuit à même le sol, sur une natte de paille tressée, seulement couverts de leur mince bout d'étoffe. Plaçant une cruche (un *canari*), un seau ou un vieux bidon sur leur tête parfois non protégée d'un coussinet, les aînés quittent la cour et s'enfoncent dans le silence feutré de l'immense savane herbeuse.

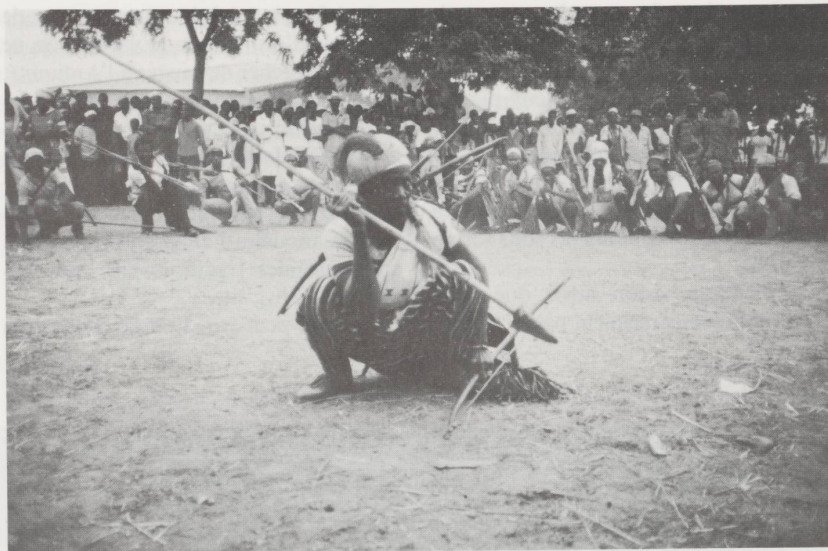
Quelques manguiers à la sombre frondaison arrondie, de rares rôniers échevelés, des flamboyants sans fleurs à cette saison et d'autres arbres inconnus fragmentent par-ci par-là une interminable ligne d'horizon plane et noyée dans la brume. A perte de vue, un plateau, un immense plateau couvert d'herbes sèches au-dessus desquelles glissent silencieusement de longues silhouettes, celles de femmes portant un *canari* sur leur tête. Très loin, très très loin derrière l'horizon fuyant, un disque grenat : le soleil ! Peut-on croire que ce point rouge va bientôt vous griller la peau et faire trembler l'air chargé de poussières et de sable que l'harmattan, vent redoutable, amène du désert ?

Qui pourrait traduire en mots le charme des majestueux baobabs veillant sur les cases rondes coiffées de coniques toitures végétales ? Envoûtants, ils sont envoûtants avec leur tronc énorme et leurs

branches biscornues auxquelles sont suspendus de gros fruits ovales qu'on nomme *pains de singe*. Etant gorgés d'eau, ces arbres gigantesques présentement se dénudent, mais les enfants qui peinent au puits voisin ne les voient pas car, leur eau, fillettes et garçonnetts doivent la chercher plus ou moins loin, selon la saison.

En cette fin décembre 1988, ils s'en vont aux puits les plus proches des demeures car la sécheresse ne contraint pas encore femmes et gamins à faire des kilomètres pour s'approvisionner. Une grosse corde végétale leur sert à puiser l'eau vitale dans un miroir qui luit à une bonne dizaine de mètres de profondeur. Silencieux (peut-être parce que je suis là) ils s'entraident pour hisser le lourd récipient — douze à quinze litres — sur leur tête et s'en vont à la file indienne vers les concessions disséminées parmi des bosquets. Si ce n'était pas fête, ils s'en iraient ensuite le long des pistes pour arriver en classe avant 7 h 30 et, à tour de rôle, arroser le jardin scolaire avant que ne débute les leçons. D'aucuns habitent si loin de l'école qu'ils se lèvent vers 4 h 30 pour pouvoir venir puiser aux sources du savoir.

Sur un foyer composé de trois pierres, en économisant savamment son bois, la mère chauffe les quelques litres d'eau nécessaires à la toilette familiale. Muni d'un peu d'eau tiède dans un seau, le chef de famille, puis chacun fait sa toilet-



Un des chasseurs danse durant la fête; la pointe de sa lance empoisonnée est protégée par un capuchon.

te dans un local avec ou sans toit qui l'isole des regards. Sans souiller l'eau, d'une main experte, le Burkinabé s'asperge avant de se savonner et de se laver, un exploit pour moi qui d'abord ne sais où poser tout cet (inutile) attirail qu'on nomme chez nous *nécessaire de toilette*, puis ne peut rincer ma lavette sans altérer le précieux liquide, enfin rêve d'un simple clou (même tordu et rouillé!) pour faire un crochet et y suspendre une serviette particulièrement encombrante...

Pour le visiteur qui à grand peine reste tout juste présentable, le lessivage quotidien de son linge par la maîtresse de maison est le bienvenu. (Ah! le terrible sable qui envahit tout...)

Et le bois? Il est si précieux qu'à l'heure de la cuisson on découvre aussi le sens de l'économie de ces personnes habituées à la parcimonie; le feu étant bien lancé, on arrose volontiers d'un filet d'eau deux des trois bûches enflammées pour n'en laisser brûler qu'une sous la marmite enrobée de terre à la manière scout. Au-

tour du modeste foyer, quelques ustensiles de bois, un ou deux récipients de terre ou de métal parfois émaillés et ornés de motifs très colorés, un ou deux pilons, bref bien peu de choses. Toujours courbées, le dos étonnement droit, les femmes s'activent en unissant leurs efforts pour préparer le repas quotidien fait de *to* et de quelques condiments sous forme de sauces.

Surprenante vision aussi que celle d'un volumineux récipient pansu à demi

enfoui dans le sol de la cour et servant de réservoir d'eau car, en le voyant, on ne peut s'empêcher de songer à l'Antiquité. Mais tout ici risque de bien changer en quelques décennies parce qu'on commence de bétonner les cours, de blanchir ou peindre les murs, d'utiliser le foyer amélioré, et certaines cases modernes sont des modèles d'adaptation de formes architecturales traditionnelles aux exigences de l'hygiène.

Bientôt, peut-être, l'art de conter sera

abandonné au profit des radio-cassettes si convoités qui, à longueur de journée, déjà déversent des flots de musique pareille à celle dont notre jeunesse s'imprègne.

Nous n'avons point le loisir d'assister plus longuement aux pénibles activités quotidiennes des femmes ni surtout de découvrir celles des hommes et, en errant le long des pistes qui forment une toile d'araignée entre les groupes d'habitations (inextricable dès la nuit venue), rendons-nous à la soirée organisée en honneur des visiteurs.

Aux sources de la littérature orale africaine

Pour qui a laissé sa montre aux vestiaires et abandonné le grand principe de ponctualité cher à notre civilisation de gens toujours pressés, la palabre africaine devient un régal et rappelle fort nos veillées d'antan. Si nous connaissions la langue des autochtones, ce serait parfait, mais il n'en est rien et alors commence un singulier exercice. Connaissant mon intérêt pour la littérature orale, M. Sylvestre Gouba, le président du *Comité de jumelage de Zoaga*, a réuni un groupe de conteurs pour animer une partie de la soirée, le reste étant réservé aux danses et aux chants.

Nous sommes le 26 décembre 1988. Assis sous un auvent de branchages et



Groupe de chasseurs de Zoaga; à gauche, une des vieilles femmes chargées de pousser de stridents cris de joie.

d'herbes sèches, à la lueur de torches électriques spécialement acquises pour les festivités du jumelage avec Rossemaison, les visiteurs sont entourés d'un grand nombre d'hommes et, dans l'obscurité relative, seule le blanc nacré de leurs yeux scintille, leur visage noir se confondant avec la nuit.

Un des griots prend la parole et se met à parler en langue vernaculaire, celle des *Koussassi*. Soudain, il s'arrête. Un compagnon s'exprime à son tour puis, brusquement, se tait pour laisser s'exprimer un troisième conteur qui, dans un français fort correct, nous explique qu'il va traduire ce que son ami vient de raconter en *moré*, le langage le plus répandu au Burkina Faso, ayant traduit ce que le premier avait raconté. Aucun griot de Zoaga ne sachant le français, il fallait donc avoir recours à deux traducteurs successifs.

La fatigue d'un voyage de 200 km (en partie sur de très mauvaises pistes) allié aux émotions de la découverte d'une civilisation si différente de la nôtre ont empêché que je me souvienne tant soit peu des histoires entendues, mais jamais je n'oublierai cette soirée et je crains fort que ces lignes ne puissent faire passer la moindre image de cette rencontre avec les griots de Zoaga. Grâce à Véronique Ouaré, je vais leur donner la parole après avoir souligné un fait important : jusqu'à ce jour, toutes mes démarches pour connaître la provenance exacte du récit sui-

vant sont restées vaines. Je suppose que l'écolière de Zoaga a traduit ce conte avec l'aide de son maître car tous mes efforts pour détecter des sources livresques sont restés vains. Comme nous sommes des gens pressés et que les impératifs de la publication de *L'Hôta* sont là, ces lignes paraîtront avant que j'ai eu assez de

temps pour parvenir à éclaircir ce point. Près d'une année n'a pas suffi mais j'en mettrai autant qu'il faudra pour puiser aux sources de la littérature orale africaine qui n'est pas accessible quand on veut forcer les gens à parler ; la liberté est à ce prix et la connaissance aussi. Donc, à un éventuel prochain article !



Musiciens durant les festivités.

(Photos Gilbert Iovis)

Le poussin cause de troubles

Un petit poulet, dont le père était mort, partit recouvrir une créance d'un *cauri*² laissée par son père. Il rencontra un morceau de bois qui le heurta et le fit tomber. S'étant relevé, il lui dit :

— Ah ! morceau de bois, tu étais là, vraiment !

— Où vas-tu ? lui demanda le morceau de bois.

— Je vais, dit le petit poulet, recouvrir une créance de mon père.

— Allons-nous ensemble ? demanda le morceau de bois.

— Allons ! dit le petit poulet.

Il le prit, le mit dans sa sacoche. Il se mit en route et rencontra un chat qui lui dit :

— Ah ! voici de la viande pour moi.

Le poulet dit :

— Non, tu ne m'auras pas !

Le chat dit :

— Où vas-tu ?

— Je vais recouvrir une créance de mon père.

— Allons ensemble, dit le chat.

Le petit poulet le prit et le mit dans sa sacoche. Il rencontra une hyène qui lui dit :

— Petit poulet, où vas-tu ?

— Je vais recouvrir une créance de mon père.

— Allons-y ensemble, dit-elle.

Il la prit, la mit dans sa sacoche et partit. Il rencontra un lion qui lui demanda :

— Petit poulet, où vas-tu ?

— Je vais recouvrir une créance de mon père.

— Allons-y ensemble, dit le lion.

Il rencontra un éléphant qui lui demanda :

— Petit poulet, où vas-tu ?

— Je vais recouvrir une créance de mon père.

— Partons ensemble, dit l'éléphant.

Le petit poulet le mit dans sa sacoche, puis il partit et rencontra un guerrier qui lui demanda :

— Petit poulet, où vas-tu ?

— Je vais recouvrir une créance de mon père.

— Allons-y ensemble, dit le guerrier.

Le petit poulet le mit dans sa sacoche et partit. Enfin, il arriva au village où se trouvait le débiteur de son père, et l'on dit au roi :

— Un étranger est arrivé dans ton village.

Alors, on voulut effrayer le petit poulet ; on fit chauffer de l'eau et l'on dit :

— Qu'on verse sur lui cette eau bouillante, et il mourra.

La fille du roi se mit à crier :

— C'est moi qui la porterai ! C'est moi qui la porterai !

Et elle prit l'eau bouillante sur sa tête.

Le petit poulet dit alors :

— Morceau de bois, voici ton heure !

Il le sortit et le posa à terre. Le morceau de bois heurta la jeune fille et la fit

tomber ; l'eau se répandit sur elle et elle fut brûlée. On dit alors :

— Il faut le mettre dans le poulailler des grosses poules afin qu'elles le frappent du bec jusqu'à ce qu'il meure.

Mais le petit poulet fit sortir le chat et lui dit :

— Je te rends la liberté.

Le chat tua toutes les poules, en choisit une bien grasse, la mangea et s'en alla. Et les gens dirent :

— Qu'on le mette dans la case aux chèvres, où il sera piétiné. Ils voulaient le faire mourir. Le petit poulet dit :

— Hyène, je te rends ta liberté.

L'hyène tua toutes les chèvres, en choisit une bien grasse, la mangea, s'en alla. On dit alors :

— Qu'on le mette dans le parc aux bœufs.

Et il y fut mis. Le petit poulet dit :

— Lion, voici ton jour.

Il le sortit de sa sacoche, et le lion massacra tous les bœufs ; il en choisit un bien gras et le dévora. On dit alors :

— Ce petit poulet est insolent, il ne veut pas mourir ; qu'on le mette dans le parc aux chameaux, ceux-ci le piétineront, le tueront.

Mais le petit poulet dit à l'éléphant :

— Eléphant, voici ton jour.

Il le fit sortir et l'éléphant tua tous les chameaux. Les gens dirent :

— Ce petit poulet ne mourra pas ici ; donnez-lui ce qui est dû à son père et qu'il s'en aille ! Nous le rejoindrons dans

la brousse, nous le tuerons et nous nous emparerons de son héritage. Ainsi fut fait et il partit.

Alors, ils montèrent à cheval, tous, même le roi, et ils le poursuivirent. Mais le petit poulet retira le guerrier de sa sa-coche et lui dit :

— Guerrier, voici ton jour.

Le guerrier les massacra tous, revint dans la ville du roi, hérita de son commandement et ainsi devint roi lui-même. Quant au petit poulet, il rentra dans sa famille.

Voilà, c'est fini !

Le Roudge-Poulat

E y aivaît enne fois le Roudge-Poulat de Belle-Fontaine que s'en allaît ai Couétchemâtru po retieuri cent l'étius que le raitie y devaît. Tiaind qu'è feut Chus-lai-Croux è trouvé le Renaïd d'Ocoué qu'y dié :

— Laivoué t'en vais-te, Roudge-Poulat ?

— I vais ai Couétchemâtru retieuri les cent l'étius que le raitie me dèt.

— I v'allè d'aivô toi.

— Mafri nian, te sôlerôs trop.

— Oh nenâ !

Es tirennent aivaint et tiaind qu'èls eunent tchemnè in bout le Renaïd dié à Roudge-Poulat :

— I seus sôle, i ne serôs pus allè.

— I te le diôs bin, et bin monte chus mon tiu, i te poétcherais.

Tiaind qu'èls feunent in pô pus bé ès trovennent in loup qu'y dié :

— Laivoué t'en vais-te, Roudge-Poulat ?

— I vais ai Couétchemâtru retieuri les cent l'étius que me dèt le raitie.

— Prends-me d'aivô toi, i t'éderais ai les raippoétchè.

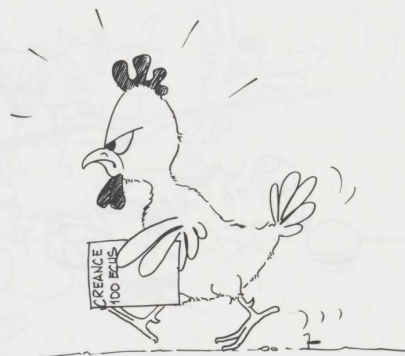
— Mafri nian, te sôlerôs trop, demande-le vouere à Renaïd.

— Oh ! nenâ, chus mon aime, Diaïle me souille mena.⁶

Es déchennent lai vie et tiaind ç'ât qu'èls eunent déchendu in bout le loup dié à Roudge-Poulat :

— I seus sôle, i ne serôs pus allè.

— I te le diôs bin, et bin monte chus mon tiu, i te poétcherais.



Tiaind qu'èls feunent in pô pus bé ès trovennent in bie qu'y dié :

— Roudge-Poulat, laivoué vais-te ?

— I vais ai Couétchemâtru retieuri les cent l'étius que me dèt le raitie.

— I v'allais d'aivô toi, i t'éderais ai les raippoétchè.

— Mafri nian, te sôlerôs trop, demande-le pie à loup.

— Oh nenâ !⁷

Els allennent aivaint. Tiaind qu'èls eunent fait in bout le bie dié à Roudge-Poulat :

— I seus sôle, i n'en peux pus.

— Et bin, monte chus mon tiu, i te poétcherais.

Le Roudge-Poulat, que poétchaît chus son tiu le Renaïd, le loup⁸ et le bie, arrivé enfin ai Couétchemâtru, tchie le raitie. Lai fanne, que les aivaît vus dâs bin loin, dié en son hanne :

— Revoici çte crevure de Roudge-Poulat que revint retieuri ses sous !

— Es nos le fât décombrè, que dié l'hanne.

— T'és réjon, qu'y fesé lai fanne.

— I te le veux botè coutchi dains le dgeureni ; les dgerennes t'y voeulant churement crevè les œils çte neût et demain le maintin è veut être crevè.

Feut dit, feut fait.

Les dgerennes n'allennent pe trop long devaint de le bacquè mains le Roudge-Poulat dié :

— Renaïd, sâte fœus de mon tiu et peus étrainye-me ces dgerennes.

Feut dit, feut fait.

Le lendemain le maitin, lai fanne feut rudement ébâbie de trovè ses belles dgerrennes étrainyès et peus le Roudge-Poulat encoé en vie. Elle dié en son hanne:

— Elle ât endgenâtchie.

E y dié:

— Qu'en dis-te, fanne? Se nos le botins dains l'étâle des roudges-bêtes? I les veus délayie et pus çte neût elles le voeulant boqué et y crevè lai painse ai còps d'écouenes.

Feut dit, feut fait.

Tiand que le Roudge-Poulat voyé que les roudges-bêtes étint désétaitchies è dié:

— Loup, sâte foeus de mon tiu et peus étrainye-me ces roudges-bêtes.

Feut dit, feut fait.

Coli ne feut pe enne petète aiffaire tiand ç'ât que l'hanne, le lendemain le maitin, voyé son étalèe de roudges-bêtes étrainyées.

— Aittends, qu'y dié sai fanne, ci còp, i te ne le veus pe mainquè. I te le veus fouèrrè ci soi dains note foué; tiand qu'è dremiré, i t'y veus fotre le fue.

Feut dit, feut fait.

Tiand que le Roudge-Poulat senté le breûlé è dié:

— Bie, pais de chus mon tiu et noyeme ces deux bregainds.

Et le bie déchendé de chus son tiu, éteingné le fue, rempiâché lai pacouse, le tché, le poille et les étâles d'âve et noyé le

raitie et lai raitiere et les bêtes qu'èls ai-vint encoé.

Le Roudge-Poulat feut tyitte de rebailie les cent l'étius que y aivaît prâtes le raitie de Couétchemâtru⁹ mains è n'en voidjé que le quaît et paitaidgé le réchte entre le Renaid, le loup et le bie.

Le Rouge-Poulet

Il y avait une fois le Rouge-Poulet de Bellefontaine¹⁰ qui s'en allait à Courtemaury pour retirer cent écus que le taupier lui devait. Quand il fut Sur-la-Croix, il trouva le Renard d'Ocourt qui lui dit:

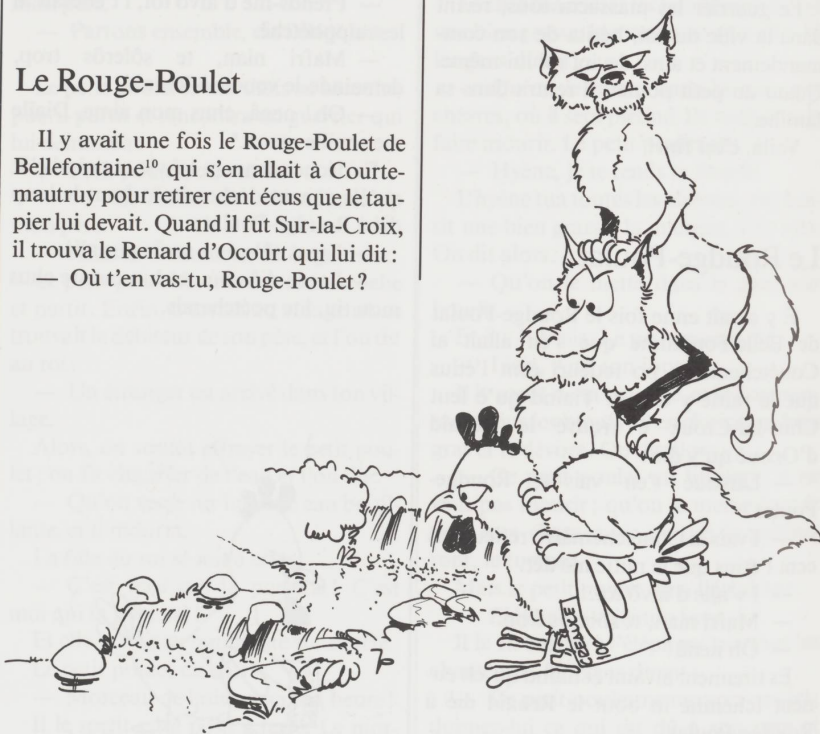
— Où t'en vas-tu, Rouge-Poulet?

— Je vais à Courtemaury retirer les cent écus que le taupier me doit.

— Je veux aller avec toi.

— Ma foi non, tu fatiguerais trop.

— Oh non!



(Dessins Josy Simon)

Ils tirèrent avant et quand ils eurent cheminé un bout le Renard dit au Rouge-Poulet :

— Je suis fatigué, je ne saurais plus aller.

— Je te le disais bien, et bien monte sur mon c...¹¹, je te porterai.

Quand ils furent un peu plus bas ils trouvèrent un loup qui lui dit :

— Où t'en vas-tu Rouge-Poulet ?

— Je vais à Courtemautruy retirer les cent écus que me doit le taupier.

— Prends-moi avec toi, je t'aiderai à les rapporter.

— Ma foi non, tu fatiguerais trop, demande-le (voir) au Renard.

— Oh ! non, sur mon âme, le diable m'entende !¹²

Ils descendirent la vie¹³ et quand (c'est qu') ils l'eurent descendue un bout, le loup dit au Rouge-Poulet :

— Je suis fatigué, je ne saurais plus aller.

— Je te le disais bien, et bien monte sur mon c..., je te porterai.

Quand ils furent un peu plus bas, ils trouvèrent un bief qui lui dit :

— Rouge-Poulet, où vas-tu ?

— Je vais à Courtemautruy retirer les cent écus que me doit le taupier.

— Je veux aller (d') avec toi, je t'aiderai à les rapporter.

— Ma foi non, tu fatiguerais trop, demande-le donc au loup.

— Oh non !

Ils allèrent avant. Quand (qu') ils eurent fait un bout le bief dit au Rouge-Poulet :

— Je suis fatigué, je n'en peux plus.

— Et bien monte sur mon c..., je te porterai.

Le Rouge-Poulet, qui portait sur son c... le Renard, le loup et le bief, arriva enfin à Courtemautruy, chez le taupier. La femme, qui les avait vus de bien loin, dit à son homme :

— Revoici cet avorton de Rouge-Poulet qui revient retirer ses sous !

— Il nous faut le tuer, que dit l'homme.

— Tu as raison, que lui fit la femme.

— Je veux le mettre coucher dans le poulailler ; les poules (te) lui veulent sûrement crever les yeux cette nuit et demain (le) matin il veut être crevé.

Fut dit, fut fait.

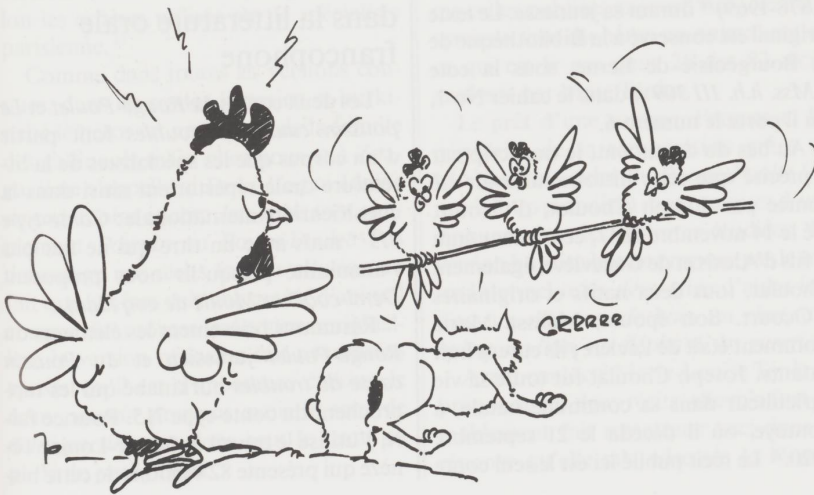
Les poules n'allèrent pas trop long avant de le becqueter mais le Rouge-Poulet dit :

— Renard, saute hors de mon c... et puis étrangle-moi ces poules.

Fut dit, fut fait.

Le lendemain (le) matin, la femme fut rudement ébahie de trouver ses belles poules étranglées et puis le Rouge-Poulet encore en vie. Elle dit à son homme :

— Il est ensorcelé.



Il lui dit :

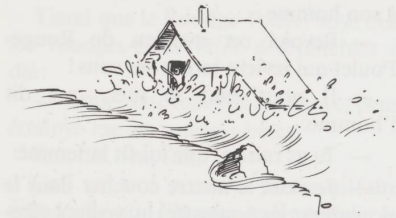
— Qu'en dis-tu, femme? Si nous le mettons dans l'étable des *rouges-bêtes*?¹⁴ Je les veux délier et puis cette nuit elles le veulent *boquer*¹⁵ et lui crever la panse à coups de cornes.

Fut dit, fut fait.

Quand le Rouge-Poulet vit que les *rouges-bêtes* étaient détachées, il dit :

— Loup, saute hors de mon c... et puis étrangle-moi ces *rouges-bêtes*.

Fut dit, fut fait.



Cela ne fut pas une petite affaire quand (c'est que) l'homme, le lendemain (le) matin, vit son troupeau de *rouges-bêtes* étranglées.

— Attends, que lui dit sa femme, cette fois, je (te) ne le veux pas manquer. Je (te) le veux fourrer ce soir dans notre four; quand il dormira, je t'y veux foutre le feu.

Fut dit, fut fait.

Quand (que) le Rouge-Poulet sentit le roussi il dit :

— Bief, pars de sur mon c... et noie-moi ces deux brigands.

Et le bief descendit de sur son c..., éteignit le feu, remplit la *pacouse*¹⁶, la cuisine, le *poiye*¹⁷ et les étables d'eau et noya le taupier et la *taupière*¹⁸ et les bêtes qu'ils avaient encore.

Le Rouge-Poulet fut quitte de rendre les cent écus que lui avait prêtés le taupier de Courtemautruy¹⁹ mais il n'en garda que le quart et partagea le reste entre le Renard, le loup et le bief.

Origine de la version jurassienne du Rouge-Poulet

Le récit en patois jurassien présenté ici a été recueilli par Jules Surdez (1878-1969)²⁰ durant sa jeunesse. Le texte original est conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, sous la cote «*Mss. h.h. III 309*», dans le cahier No 1, où il porte le numéro 6.

Au bas du document, le transcripteur a précisé que cette histoire lui avait été contée par Joseph Choulât, d'Ocourt. Né le 14 novembre 1847, ce conteur était le fils d'Alexis et de Geneviève, également Choulât, tous deux natifs et originaires d'Ocourt. Son épouse, Mélissa Marie Comment était de Réclère; ils eurent huit enfants. Joseph Choulât fut toute sa vie agriculteur dans sa commune natale, à Pontoye, où il décéda le 21 septembre 1920.²¹ Le récit publié ici est le seul conte

que Jules Surdez lui attribue nommément.

Le folkloriste a donné «*Le Roudge-Poulat*» pour titre à un autre texte; il est écrit dans le patois des Bois (donc des Franches-Montagnes) et son contenu n'a rien à voir avec le conte ici présenté²² qui, lui, est apparenté à «*La fôle du Rouge-Poulet d'Outrement*» publié en patois de Miécourt et recueilli par Arthur Rossat chez Berthe Pheulpin, buraliste postal dans ce village vers 1911.²³ Le conte jurassien et le récit burkinabé peuvent encore être rattachés à toute une série de versions francophones, voire en d'autres langues européennes.

Le Rouge-Poulet dans la littérature orale francophone

Les deux contes *Le Rouge-Poulet* et *Le poussin cause de troubles* font partie d'un corpus que les spécialistes de la littérature orale répertorient ainsi dans la classification internationale: *Conte-type 715*²⁴ mais avec un titre qui ne fait pas l'unanimité puisqu'ils nous proposent *Demi-coq*²⁵ et *Moitié de coq (Jau)*.

Résumons brièvement les éléments du *Rouge-Poulet* jurassien et du *Poussin cause de troubles* burkinabé qui les rapprochent du conte-type 715. Pour ce faire, j'utilise le travail de Marie-Louise Ténèze qui présente 82 versions de cette his-

toire dans sa magistrale étude *Le conte populaire français*²⁶, analysant chacune d'elles en *éléments du conte*. Limité par la nécessité de ne pas donner trop d'extension à cette étude, je ne retiendrai que *quelques-uns des éléments du conte-type 715* contenus dans l'exhaustive publication de Marie-Louise Ténèze. Disons aussi d'emblée que les deux textes publiés aujourd'hui ne figurent pas dans ce *Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer*, les régions francophones européennes telles que la Suisse romande ou la Wallonie n'ayant pas été prises en compte par obligation de limiter l'étendue de cette recherche fondamentale. N'en demeure pas moins que nous pouvons classer ces versions (notamment la jurassienne) selon les critères utilisés par la spécialiste parisienne.²⁷

Comme dans toutes les versions connues, dans les contes jurassien et burkinabé le héros est un animal de la famille des gallinacés mais, chez nous et à Zoaga, il ne s'appelle ni *Demi-Coq* ni *Moitié de coq*, moins encore *Jau*, mais tout simplement *Poussin* ou *Rouge-Poulet*. Pas davantage nos récits font-ils allusion au fait que le héros soit une *moitié* d'animal comme dans toutes les versions originelles; la version africaine fait néanmoins penser qu'il est d'apparence *chétive*, le nom *poussin* pouvant avoir le sens de *demi-portion* car dans tout le texte on parle du *petit poulet*.

Et le héros jurassien *Rouge-Poulet*, en quoi est-il lié à la dénomination primitive? Son nom français résulte de la stricte traduction de l'appellation patoise *Rouge-Poulat*, notre langue vernaculaire plaçant volontiers l'adjectif devant le nom; on pourrait donc le traduire par *Poulet rouge*. Qui respecterait ainsi la grammaire française désignerait ce héros par un nom proche de celui contenu dans deux versions françaises: *Le Poulet rouge de Montmarlon* et *Le conte du Petit Poulet rouge*. Détail non négligeable pour qui se penche sur une carte de la France voisine, le premier de ces récits se trouvant dans un recueil publié en *Franche-Comté*²⁸ et le second dans un texte provenant du *Mâconnais*²⁹, donc deux régions relativement proches de chez nous. Comme celles publiées aujourd'hui, ces deux versions font du héros un animal entier, ce qui est le cas pour 26 des 82 récits analysés par Mme Ténèze.

Le prêt d'une somme d'argent et les péripéties de sa récupération grâce au trio des trois aides du *Rouge-Poulet* (renard, loup et rivière) sont typiques d'une cinquantaine des histoires étudiées. La version burkinabée ne propose pas le trio traditionnel mais *deux* trios d'aides inédits: un *morceau de bois*, un *chat*, une *hyène*, un *lion*, un *éléphant*, un *guerrier*.

Ayant contacté Marie-Louise Ténèze à propos de ces deux récits, elle m'a fort aimablement fait remarquer ceci dans la réponse qu'elle m'a adressée le 16 sep-

tembre 1989: *Le plaisir à enrichir et prolonger le conte en allant jusqu'à six aides est bien caractéristique de cette version africaine. Une tendance de la narration orale qui se manifeste également dans la tradition française, où on relève parfois quatre aides.*

Quant au contenu, Mme Ténèze précise que *quelle que soit la provenance exacte de la version africaine, il y a indéniablement une très intéressante acclimatation d'abord au milieu physique local (nature des aides), mais aussi et de façon plus significative au contexte social:*

... *créance du défunt père;*

— *inscription familiale;*

... *retour dans la famille;*

— *appel au guerrier qui devient roi.*

Ces constatations faites, Mme Marie-Louise Ténèze me faisait observer que *ceci fait apparaître la nécessité de bien connaître la vie du groupe humain en question*. Sa remarque relative à l'importance du *lien entre la particularité d'un récit et la vie du groupe où il a été recueilli* justifie tous les repères donnés dans cet article comme dans toutes mes publications relatives à la littérature orale du Jura: un récit traditionnel n'est pas n'importe quelle histoire, il est le reflet, l'émanation, la manifestation spécifique de la culture d'une population déterminée; même s'il s'inscrit dans un contexte beaucoup plus vaste (comme le tableau comparatif ci-dessous va le démontrer), il porte la marque du génie du lieu et révèle

le l'originalité du groupe. Il n'est donc pas indifférent de savoir que notre version provient précisément d'Ocourt, à plus forte raison de Zoaga, même si ces

Analyse du poussin cause de troubles

Le héros:

Un animal entier de la famille des gallinacés:

- *poussin* (dans le titre);
- *petit poulet* (dans le texte).

Le prêt:

— un cauri;
— somme prêtée par le *défunt père* du héros qui se met en route pour la récupérer.

La récupération:

— le héros rencontre successivement six êtres auxquels il indique la raison de son voyage;
— ils lui proposent de l'accompagner;
— il les met dans *sa sacoche*.

Les aides:

Le héros rencontre dans l'ordre:
— *le morceau de bois*;
— *le chat*;
— *la hyène*;
— *le lion*;
— *l'éléphant*;

repères deviennent inutiles à l'heure où un conteur les fait revivre pour ses amis, but final de tant d'efforts de mise en valeur...

Analyse du Rouge-Poulet

Le héros:

un animal entier de la famille des gallinacés nommé:

- *Rouge-Poulet* (traduction littérale du nom patois *Rouge-Poulat*);
- *Poulet rouge* (traduction française); ce nom figure dans deux des 82 contes analysés par Ténèze.

Le prêt:

— cent écus;
— somme prêtée par le héros qui se met en route pour la récupérer.

La récupération:

— le héros rencontre successivement trois êtres auxquels il indique la raison de son voyage;
— ils lui proposent de l'accompagner;
— il les fait *monter* sur son derrière.

Les aides:

Le héros rencontre dans l'ordre:
— le renard;
— le loup;
— le bief.

Pour faciliter les comparaisons, présentons les principaux éléments de chaque conte sur trois colonnes.

Les éléments du conte-type 715 mis en évidence par M.-L. Ténèze qui concernent nos deux versions

Le héros:

Un animal de la famille des gallinacés (soit entier, soit une moitié) nommé:

- *moitié de coq* (selon Ténèze)
- *demi-coq* (selon Aa.Th.)

Le prêt:

— cent écus;
— somme prêtée par le héros qui se met en route pour la récupérer.

La récupération:

— le héros rencontre successivement trois êtres auxquels il indique la raison de son voyage;
— ils lui proposent de l'accompagner;
— il les fait rentrer dans son derrière dès qu'ils sont fatigués.

Les aides:

Le héros rencontre dans l'ordre:
— le renard;
— le loup;
— la rivière.

Les épreuves subies :

Dans le but de se défaire de lui, le héros est d'abord :

- *ébouillanté par la fille du roi;*
- puis il est mis à coucher successivement avec :
 - les poules pour qu'elles le frappent à coups de bec;
 - *les chèvres* pour qu'elles le piétinent;
 - les bœufs;
 - *les chameaux* pour qu'ils le piétinent;enfin il est *poursuivi en brousse.*

L'aide reçue :

Dans sa détresse, le héros appelle successivement :

- *le morceau de bois qui fait tomber la fille du roi et l'eau chaude qu'elle porte la brûle;*
- *le chat* qui tue les poules *et en mange une;*
- *la hyène* qui tue les chèvres *et en mange une;*
- *le lion* qui tue les bœufs *et en dévore un;*
- *l'éléphant* qui tue les chameaux;
- *le guerrier* qui tue le roi *et ses sujets.*

La conclusion :

- le héros récupère la somme prêtée et rentre dans *sa famille;*
- le guerrier prend la place du roi.

Les épreuves subies :

Dans le but de se défaire de lui, le héros est mis à coucher successivement avec :

- les poules pour qu'elles l'attaquent à coups de bec;
- les bovins pour qu'ils lui crèvent la panse à coups de cornes;
- dans le four à pain pour l'étouffer.

L'aide reçue :

Dans sa détresse, le héros appelle successivement :

- le renard qui tue les poules;
- le loup qui étrangle les bovins;
- l'eau qui éteint le feu, inonde l'habitation et les étables, noie le taupier, sa femme et les bêtes qu'ils avaient encore.

La conclusion :

- le débiteur meurt dans le désastre;
- le héros récupère la somme prêtée;
- *il la partage avec ses trois aides.*

Les épreuves subies :

Dans le but de se défaire de lui, le héros est mis successivement à coucher avec :

- les poules pour qu'elles l'attaquent à coups de bec;
- les bœufs pour qu'ils l'attaquent à coups de pattes ou de cornes;
- dans le four allumé pour l'étouffer.

L'aide reçue :

Dans sa détresse, le héros appelle successivement :

- le renard qui tue les poules;
- le loup qui tue les gros animaux;
- l'eau qui éteint le feu, inonde la maison et noie le débiteur.

La conclusion :

- le débiteur meurt dans le désastre;
- le héros récupère la somme prêtée;
- le héros prend la place du roi.

Et si un humble conte en patois jurassien ouvrait les portes de la culture universelle?...

Cette présentation comparative ayant permis à chaque lecteur de vérifier mon hypothèse de départ, à savoir qu'une parenté existe entre un conte reçu d'une écolière africaine et celui retrouvé dans les papiers de feu Jules Surdez, tirons une conclusion complémentaire.

Dans *L'Hôtâ No 8*, sous le titre *Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura*, je m'exclamaï à leur propos :

— Les « vieilles histoires », qu'on les jette à la poubelle !

Depuis lors, rien n'a fondamentalement changé et les Européens continuent de considérer comme quantité culturelle négligeable leur littérature orale. Après l'élite et les classes cultivées, le peuple lui-même s'est mis à ignorer ses « vieilles histoires » parce que considérées comme désuètes. Notre sens pratique et notre souci d'être dans le vent ou à la mode nous font délaïsser les particularismes au profit d'un universalisme d'apparence opportun mais qui, à la longue, risque de se révéler terriblement artificiel, médiatisé sans autre but que le seul profit de quelques-uns, en un mot *sans âme*. La culture universelle est infiniment plus nuancée et devient source de fraternité

humaine pour qui fait quelques efforts ainsi que, peut-être, ce modeste article le montre.

S'il est heureusement de bon ton d'encore accorder quelque intérêt aux recueils des frères Grimm (publiés entre 1812 et 1815) ou de Perrault (publication dès 1691), depuis belle lurette on considère les récits populaires autochtones comme tout juste dignes d'amuser les enfants. Aussi ai-je de la gratitude envers les rédacteurs de *L'Hôtâ* d'avoir accepté le thème de cet article un peu particulier et d'avoir ainsi ouvert les pages de cette revue à l'Afrique, à la francophonie, à une culture populaire qui pose des questions fondamentales auxquelles les meilleurs esprits de ce temps tentent de répondre bien mieux que moi.

Nées d'un heureux hasard, fruit d'une modeste correspondance scolaire entre deux élèves de Rossemaison et de Zoaga, village perdu (?) au cœur de la brousse africaine, ces lignes sauront-elles attirer l'attention sur un fait : nos humbles récits patois oubliés dans les archives sont plus que des vestiges historiques, ils sont parties intégrantes de la culture et, pour peu qu'on élargisse l'horizon de sa curiosité fraternelle, ferments d'universalité.

**Gilbert Lovis
Rossemaison**

Notes

¹ A ce sujet, consultez le *Bulletin de liaison Rossemaison-Zoaga, Commune mixte de Rossemaison, 1988 et 1990, 60 p. illust.*, et mon article *Echos du jumelage solidaire Rossemaison-Zoaga*, in « *L'avenir est entre vos mains* », organe de *Nouvelle Planète*, 1049 Assens, No 23, juin 1989.

² Entendez par là qu'il est surtout responsable de la distribution des trop rares médicaments dont dispose la communauté et de soins divers à la population.

³ Ce groupement d'entraide féminine a été fondé vers 1975, à Zoaga, par Mme Monique Kaboré, l'épouse de Pascal, le premier instituteur de la localité; réunissant aujourd'hui près de 10000 membres actifs répartis en 5 zones et 317 groupes dans une septantaine de villages, elle porte désormais le nom d'« Association des femmes de Zabré — Pag-la-Yiri », expression qui signifie « la femme = le foyer », car sans femme point de foyer. A noter que Mme Monique Kaboré a séjourné durant une semaine dans le Jura, en octobre 1989, nouant de nombreuses relations avec des associations féminines et les autorités jurassiennes responsables de la coopération. Qui voudrait participer à cette œuvre de solidarité peut le faire en contactant M. Willy Randin, 1049 Assens (Vaud), tél. 021/881 23 80, ou l'auteur de ces lignes, 2842 Rossemaison, tél. 066/22 50 26.

⁴ Au sujet de ce gros manuscrit dont j'ai fait don d'une copie à Mme Marie-Louise Ténèze, à Paris, afin que mon labeur n'ait pas été totalement vain, la spécialiste du conte populaire français a écrit en complément de son analyse consacrée à mon ouvrage *Contes fan-*

tastiques du Jura recueillis par Jules Surdez, (Société suisse des traditions populaires, Bâle, 1987; textes patois dits par Djôsèt Barotchèt — à son sujet, consulter *L'Hôtâ* No 5 — sur cassette incorporée, 221 p.):

« Par ailleurs Gilbert Lovis a réalisé un autre recueil, plus ample et thématiquement plus varié: *Récits du temps des veillées. La littérature orale patoise recueillie à Ocourt par Jules Surdez*, dont on espère qu'il pourra également bientôt voir le jour. Bien d'autres conteurs y prennent la parole, ressuscitant par là un peu de la vie rurale d'autrefois dans ce petit coin de notre vieille Europe. » (In « Fabula » No 30, Göttingen, 1989, p. 146).

⁵ Un coquillage servant jadis de monnaie d'échange ou de parure.

⁶ Phrase placée en surcharge. — Et bin, monte chus mon tiu, i te poétcheraîs.

⁷ Même ajout que ci-dessus.

⁸ Notez la majuscule mise à Renaîd, prénom d'un individu bien défini, et la minuscule mise à loup, animal pris au sens commun.

⁹ La fin du conte laisse entendre que le Rouge-Poulet était débiteur du taupier de Courtemaury, ce qui est contraire au reste du récit; erreur de transcription de la part de Jules Surdez? Transformation due au conteur Joseph Choulat? Impossible de savoir.

¹⁰ Près d'Ocourt.

¹¹ Le texte patois utilise le mot *tiu*, soit *cul*, mot qui en français (surtout aujourd'hui!) passe mal; en le traduisant par *arrière-train*, non seulement on ferait preuve de meilleur goût mais on respecterait le sens du texte puisque le conteur dit un peu plus loin *Monte chus mon tiu*, soit *Monte sur mon arrière-train*, cependant une telle formulation donnerait au conte un caractère précieux bien mal adapté

au ton général de cette histoire populaire; d'où l'emploi de c... pour tenter de ne choquer personne sans pour autant modifier la couleur spécifique de ce récit.

¹² Concernant cette expression, voir Simon Vatré, *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1947, page 176.

¹³ Le terme *vie* est encore utilisé dans les toponymes signifiant voie, chemin, route.

¹⁴ Les bovins.

¹⁵ Frapper à coups de cornes.

¹⁶ Généralement, une buanderie abritant le four à pain.

¹⁷ Chambre de ménage, salon.

¹⁸ Féminin de taupier inexistant en français.

¹⁹ Comme déjà indiqué à la fin de la version patoise, il semble que l'on devrait logiquement ainsi achever ce conte: « Le taupier de Courtemaury fut quitte de rendre les cent écus que le lui avait prêtés le Rouge-Poulet; celui-ci n'en garda, etc. ».

²⁰ Références bio-bibliographiques dans: — Surdez Jules, *Animaux et contes fantastiques du Jura*, textes rassemblés et présentés par Gilbert Lovis; Editions du Pré-Carré, Porrentruy 1984, 220 p. illust.

— Lovis Gilbert, *Jules Surdez et la transmission de la littérature orale du Jura*, in « Actes de la Société jurassienne d'Emulation », Porrentruy, 1988, p. 101 à 140.

²¹ Registre des bourgeois d'Ocourt, conservé aux archives communales d'Ocourt, pages 18 et 19.

²² Voir dans le « Fonds Jules Surdez », Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont, volume III, page 93, une découpe du journal « Le Jura ».

²³ Rossat Arthur, *Les fôles. Contes fantastiques patois recueillis dans le Jura bernois*, in « Archives suisses des traditions populaires », Société suisse des traditions populaires, Bâle, 1911, p. 27 à 30.

²⁴ La classification de base des contes est faite à partir de Aarne Antti et Stith Thompson, *The Types of the Folk-Tale. A Classification and Bibliography*, une étude qu'on cite par l'abréviation Aa. Th.

²⁵ Aa Th. p. 77.

²⁶ Pour la littérature orale francophone, l'ouvrage de base est celui de Paul Delarue et Marie-Louise Ténèze, *Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer*, Editions G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 4 tomes parus à ce jour (le premier en 1957, le dernier en 1985). Paul Delarue étant mort avant la publication du premier tome, c'est à Marie-Louise Ténèze que l'on doit l'édition de ce précieux travail auquel je fais référence dans ce chapitre en utilisant l'abréviation Catalogue pour citer cette étude fondamentale.

Dans le tome II de ce Catalogue, publié en 1977, Marie-Louise Ténèze propose *Moitié de coq (Jau)*.

²⁷ Voir Catalogue, tome II, p. 673 à 675.

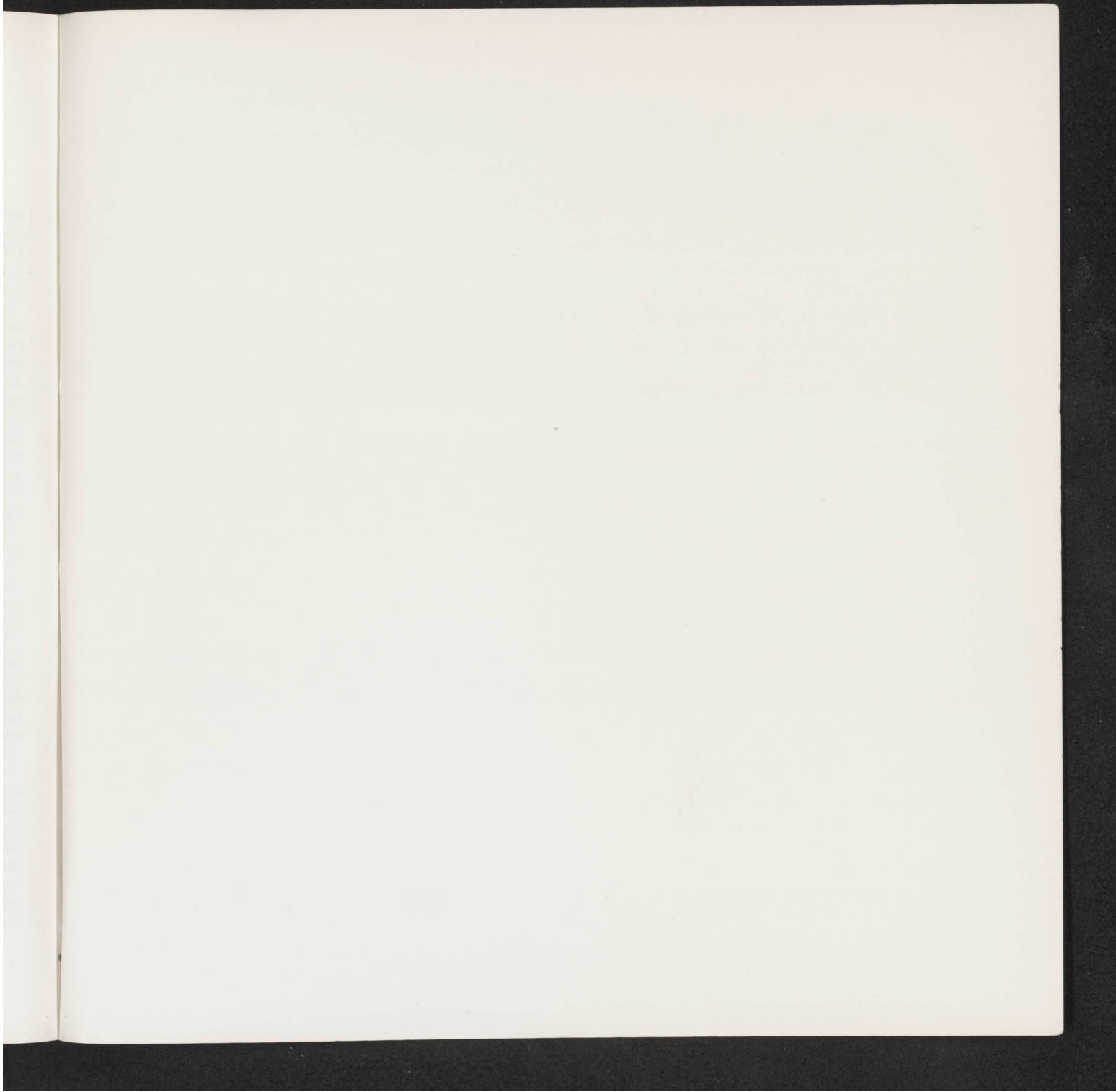
²⁸ Charles Beauquier, *Faune et Flore populaire de la Franche-Comté*, Paris, 1910, p. 231 à 234.

²⁹ E. Viollet, *Les histoires du terroir mâconnais*, Mâcon, 1937, p. 61 à 64.

Faint, illegible text in the left column, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text in the middle column, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text in the right column, likely bleed-through from the reverse side of the page.



13, 1989